

RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 1 juin 2020, je fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l/s.e.n.c.r.l.

Suite à la réalisation du mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant est de l'opinion que «les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers tirés du rapport financier annuel audité de la Municipalité pour l'exercice clos le 31 décembre 2019».

L'exercice financier 2019 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 525 051\$, résultant de recettes se chiffrant à 6 008 104\$ comparativement aux dépenses de 5 483 053\$ tel qu'audité par le vérificateur externe.

Sur les charges totales de 5 millions, près de 1 million constitue des frais pour les obligations incontournables ou des quotes-parts non-négociables :

Quote-part de la MRC : 237 155\$Sûreté du Québec : 387 031\$

Communauté métropolitaine de Québec : 45 502\$

Gestion des matières résiduelles : 317 933\$

RÉALISATIONS EN IMMOBILISATIONS 2019

- Divers équipements pour le service de Sécurité incendie, entre autres des habits de combat ainsi qu'un abri de commandement;
- Études préparatoires pour plusieurs projets de travaux routiers prévus pour 2020;
- Travaux et études préparatoires pour le projet de réfection de la patinoire;
- L'installation des compteurs d'eau aux commerces et exploitations agricoles connecté sur le réseau d'aqueduc municipal;
- La prolongation du sentier pédestre qui longe le boulevard Valcartier;
- L'achat de divers équipements pour les services de Loisirs : Patrimoine, Centre Physik et autres infrastructures de loisirs;
- La rénovation de la cuisine du Centre communautaire;

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, investissements en immobilisation, etc) les états financiers indiquent que l'affectation à l'excédent accumulé passe de 3 508 711\$ à 4 376 763\$, soit une hausse de de 868 052\$.

CONCLUSION

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2019 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière.

Le 30 janvier dernier, les membres du conseil ont adopté le budget pour l'année 2020. Malgré le coût de l'inflation et les autres augmentations importantes identifiées reliées aux opérations régionales et aux services, à la sécurité publique et l'environnement, l'objectif premier du conseil municipal est de maintenir un taux de taxation raisonnable tout en continuant de fournir des services de qualité. Le conseil municipal a décidé de maintenir le taux de taxes générales foncières à 0,34 \$ pour l'année 2020.

De plus, par résolution du conseil, une réserve financière de 1 035 850\$ a été créée pour des investissements dans les projets initialement prévus en 2019 qui seront réalisés en 2020.

Les orientations pour 2020 incluent la modernisation progressive des infrastructures (routes, ponts, bâtiments) et des équipements. Les dossiers concernant la Sécurité publique, l'Environnement, le Plan d'urbanisme et les Loisirs occuperont également une place importante dans les priorités municipales.

Brent Montgomery, maire